

... c'est difficile si le public reçoit des messages différents. Par conséquent, notre campagne de conservation cherche surtout à faire économiser le pétrole. D'abord, cessons de consommer du pétrole. Ensuite, nous nous occuperons d'économiser...

Voilà des déclarations étonnantes. Un des bureaucrates du ministère a répondu ce qui suit:

Le gouvernement fédéral a fort peu d'argent et pourtant il va le dépenser pour remplacer le pétrole par un autre combustible non renouvelable.

Ce document stipule que le programme vise à réduire la consommation de pétrole au profit du gaz naturel, ce qui est très bien si nous sommes prêts pour un programme de ce genre. Le bureaucrate a ajouté:

Ce n'est pas pour donner telle confiance au public. Néanmoins, Clark ne sait pas comment s'y prendre pour favoriser plutôt la conservation et l'utilisation de sources d'énergie renouvelable.

Le ministre doit prendre son ministère en main. Si le sous-ministre adjoint a fait ce genre de déclarations qui sont contredites par d'autres fonctionnaires du ministère, comment le ministre peut-il obtenir les conseils dont il a besoin? Je pense qu'il doit prendre son ministère en main et dire à ses fonctionnaires, comme il me l'a dit en Chambre, que sa politique est tout à l'opposé et qu'il se préoccupe de conservation.

● (2205)

Le dossier du gouvernement actuel n'est pas très brillant à cet égard. Le rapport de 1976 de l'Agence internationale de l'énergie concluait que, dans l'ensemble, le dossier du Canada en matière de conservation était un des pires au monde. Nous sommes le plus gros consommateur de gaz et de pétrole par tête. Ce gaspillage d'énergie nous coûte des milliards par année. Si seulement nous pouvions nous faire à l'économie d'énergie, nous pourrions économiser des centaines de milliers de barils de pétrole par jour.

Le parti conservateur avait décidé de réduire la consommation de pétrole et de gaz ou encore de l'énergie en général, à raison de 2 p. 100 par année, mais pour ce qui est du gouvernement actuel, si on en croit son document intitulé «Conservation de l'énergie au Canada», il aurait décidé de l'accroître de 3.5 p. 100 par année. L'écart entre 2 et 3.5 p. 100, sur la période allant de 1975 à 1990, représentera de 482,000 à 600,000 barils de pétrole par jour. Cela ne peut nous laisser indifférents, monsieur l'Orateur, et il faudrait songer à une politique de conservation qui ait du sens.

Si, par l'entremise du programme d'isolation des maisons, on réussit à isoler les 70 à 90 p. 100 des maisons isolables, en 1990 nous pourrions en outre économiser 104,000 barils par jour. Il existe bien d'autres façons d'économiser l'énergie nécessaire pour répondre à nos besoins, par des programmes de conservation répartis sur plusieurs années. Le ministre devrait répondre à mes questions en nous disant s'il se préoccupe vraiment de conservation.

M. Roy MacLaren (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de se montrer aussi attentif aux efforts de conservation entrepris par les Canadiens, y compris le gouvernement fédéral. Les Canadiens sont vraiment décidés à économiser l'énergie. La difficulté c'est de savoir comment on peut les aider à réaliser leur objectif.

On a songé à toutes sortes de mesures pour leur faciliter la tâche. Bien sûr, les quelques minutes que j'ai ce soir ne nous

L'ajournement

permettent pas d'énumérer toutes ces mesures et si le député souhaite plus de détails je lui en fournirai volontiers.

Le député a voulu savoir comment on pourrait favoriser la conservation de l'énergie par des moyens législatifs. Comme il a été précisé dans le discours du trône, le gouvernement vous invitera à approuver une mesure législative établissant des normes de consommation pour les automobiles et nous chercherons à améliorer davantage notre Programme d'isolation thermique des maisons canadiennes qui a connu un très grand succès.

Pour ce qui est de la collaboration avec les gouvernements des provinces dans le cas des mesures de conservation, au cours des dernières semaines, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) a signé deux ententes fédérales-provinciales sur la conservation de l'énergie avec le gouvernement de la province du Manitoba. Des ententes avec l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse ont été reconduites jusqu'à ce que les dispositions de nouvelles ententes qui répondent aux besoins précis de ces provinces aient été élaborées. Nous avons conclu des ententes fédérales-provinciales sur la conservation de l'énergie et les ressources renouvelables avec les gouvernements d'autres provinces et des territoires et, selon nos prévisions, les dépenses totales s'élèveraient à beaucoup plus que 200 millions de dollars au cours des quatre prochaines années dont 114 millions proviendraient du Trésor fédéral.

La collaboration avec le secteur privé a été tout aussi encourageante. Les députés savent peut-être que des groupes d'étude volontaires au sein de certaines entreprises, en collaboration avec le gouvernement, ont déjà réalisé de grands progrès et promettent de faire des économies d'énergie encore plus grandes dans les mois et les années à venir.

Enfin, monsieur l'Orateur, je devrais ajouter que le gouvernement lui-même a mis sur pied un programme audacieux de conservation de l'énergie qui a réalisé des économies de plus de 100 millions de dollars au cours des quatre dernières années. C'est une réalisation remarquable qui sert à démontrer à tous les Canadiens ce que l'on peut faire dans ce domaine important de la conservation de l'énergie.

L'EMPLOI—LES PROGRAMMES DE FORMATION À L'INTENTION DES FEMMES

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur l'Orateur, je prends la parole à l'heure de l'ajournement à cause du mécontentement grandissant que suscitent les réponses que nous recevons du ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy). J'espère que son secrétaire parlementaire sera plus honnête. Nous avons pu constater ce que je veux dire vers 8 heures ce soir, alors que nous avons vu à quel point il est difficile d'obtenir une réponse aux questions adressées au ministre.

Ma question initiale et celle qui me préoccupe beaucoup ce soir a été posée à la Chambre il y a environ deux semaines. J'avais alors signalé au ministre que le moral du personnel de son ministère était bas dans l'ouest du Canada. Le ministère compte plus de 5,000 employés dans les quatre provinces de l'Ouest.

● (2210)

Deux ou trois fonctionnaires de ce ministère m'ont informé de l'existence de ce problème, vers la mi-avril, pour la première fois, et ils me l'ont confirmé à d'autres reprises plus tard; ils m'ont dit qu'il fallait attribuer ce problème en partie à l'an-